

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit du mois de Décembre, à 20h, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 12

- Vincent MINIER : Maire  
- Mme GOUR Christèle, M LAURENT Yann, Mme TRICOIRE Isabelle, M. MONREAL Louis : Adjoints  
M LEBRETON Gervais, M DENIGOT Patrick, Mme BOVI Aurélie, Mme CHATTON Valérie, M SIMONNEAUX Joseph, M. TARDIF Christophe, CHATELLAIN Marie-Anne : Conseillers Municipaux.

Absents excusés : 2 (dont 1 pouvoir)

Mme DEGAND PHILIPPOT Laurence (pouvoir à Mme CHATTON Valérie), M. COLIN David

Absents : 2

Mme MLYNARSKI Caroline, Mme HASLE Nathalie

Nombre de votants : 13

Nombre de conseillers en exercice : 16

Date de la convocation : 13/12/2019

Mme BOVI prend place au bureau en qualité de secrétaire.

\*\*\*\*\*

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2019**

Monsieur le Maire présente le compte rendu du conseil municipal en date du 7 décembre 2019.

**Le conseil municipal approuve le compte rendu par signature du registre.**

Le Maire annonce la démission de Chantal GOLIAS de ses mandats d'ajointe et de conseillère municipale. Le courrier de la Préfecture actant cette démission est en date du 10 décembre 2019.

Le Maire propose au conseil municipal de rajouter une décision modificative à l'ordre du jour concernant l'insuffisance de crédit ouvert au BP 2019 pour les amortissements (opération d'ordre entre les sections d'investissement et de fonctionnement).

**2019-56 :**

### **Attribution du Marché : Redynamisation du centre bourg – place de l'Eglise et rue des Calvaires**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° ;

Vu la délibération n°2019-48 en date du 6 novembre 2019 actant le lancement de marché de travaux pour l'aménagement du centre-bourg ;

Considérant la procédure de mise en concurrence lancée le 21 novembre 2019, selon une procédure adaptée avec publication sur le Journal d'Annonces Légales Ouest-France et sur le profil d'acheteur Mégalis Bretagne ;

Considérant l'avis émis par la commission MAPA lors de sa réunion en date du 17 décembre 2019 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal d'attribuer les lots constitutifs du marché de travaux ;

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les entreprises proposées par le maître d'œuvre et la commission compétente :

			Offre de base HT	Option
Lot 1	VOIRIE	BARTHELEMY	397 961.50 €	1 215.00 €
Lot 1	VOIRIE	LEMEE TP	342 528.00 €	686.50 €
Lot 1	VOIRIE	EIFFAGE	355 507.00 €	2 465.00 €
Lot 1	VOIRIE	COLAS	398 161.80 €	33.00 €
Lot 1	VOIRIE	EUROVIA	346 258.00 €	1 095.00 €

Lot 2	ESPACES VERTS - MACONNERIE	ALTHEA NOVA	47 805.11 €	
Lot 2	ESPACES VERTS - MACONNERIE	IDVERDE	59 529.01 €	
Lot 2	ESPACES VERTS - MACONNERIE	NATURE ET PAYSAGE	66 319.51 €	
Lot 2	ESPACES VERTS - MACONNERIE	LEROY PAYSAGES	76 448.50 €	
Lot 2	ESPACES VERTS - MACONNERIE	VALLOIS	69 130.71 €	

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE**, à l'unanimité, d'attribuer le lot 1 : « VOIRIE » à l'entreprise EUROVIA pour un montant HT de 346 258 €. L'option « passage à niveau 3D » pour un montant HT de 1 095 € est validée à raison de 6 voix POUR, 3 DEFAVORABLES et 4 ABSTENTIONS ;
- **DECIDE**, à l'unanimité d'attribuer le lot 2 : « ESPACES VERTS – MACONNERIE » à l'entreprise ALTHEA NOVA pour un montant HT de 47 805,11 € ;
- **DONNE** mandat au Maire pour signer toutes pièces relatives à cette affaire.

**2019-57 :**

**Décision Modificative DM 2019-01 - Budget Principal - Amortissements**

Vu la délibération n° 2019-15 en date du 15 mars 2019 actant le vote du budget 2019 ;  
 Considérant le manque de crédit ouvert pour les amortissements de l'année 2019, il est proposé de régulariser les crédits de la manière suivante :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
Chapitre Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>				
042	6811	Dotations aux amortissements	2 250.00 €	
023	023	Virement à la section d'investissement	-2 250.00 €	
<b>Total Fonctionnement</b>			0.00 €	0.00 €
<b>Investissement</b>				
040	28041582	Dotations aux amortissements		1 488.00 €
040	2802	Dotations aux amortissements		762.00 €
021	021	Virement à la section de fonctionnement		-2 250.00 €
<b>Total Investissement</b>			0.00 €	0.00 €

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VALIDE** la décision modificative ci-dessus ;
- **DONNE** mandat au Maire pour signer toutes pièces relatives à cette affaire.

\*\*\*\*\*

## QUESTIONS DIVERSES

\* Des difficultés de stationnement sont soulevées :

- Stationnement régulier d'un camion au niveau du parking de l'école
- Stationnements réguliers de voitures sur les trottoirs au niveau du lotissement des Cruaux – Rue des Cardamines.

Séance levée à **20h45**